

Berne, juillet 2020

Madame, Monsieur,

Ça y est: depuis le 1^{er} juillet, la Prévoyance RUAG se dénomme **Livica Fondation collective**. Ce changement de nom s'accompagne de quelques adaptations organisationnelles en vue convertir la caisse de pension du groupe en fondation collective. Cette transformation fait suite à la dissociation du groupe RUAG dans le domaine de la prévoyance professionnelle.

Pour vous, l'information n'est pas nouvelle, puisque nous avons présenté les plans et objectifs dès l'annonce de la dissociation des activités de RUAG. Ces changements ont été communiqués dans les rapports annuels 2018 et 2019, sur l'intranet de RUAG, sur les panneaux d'affichage RUAG et, naturellement, sur notre site Internet www.prevoyanceruag.ch.

Cette transformation étant à présent effective, il nous tient à cœur de vous informer encore une fois en détail.

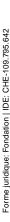
Voici d'abord, en bref, les principales informations pour vous:

- En tant que personne assurée, vous ne devez rien entreprendre: l'assurance se poursuit sans modification.
- Le plan de prévoyance (taux de cotisation, taux de conversion, prestations) reste inchangé.
- Les rentes en cours demeurent elles aussi inchangées.
- Vos interlocuteurs au secrétariat restent les mêmes.
- Les entreprises forment des caisses de prévoyance distinctes les unes des autres.
- Ces caisses de prévoyance sont gérées par les commissions de prévoyance.
- Les comptes intermédiaires sont arrêtés au 30 juin 2020 et la fortune de la fondation est répartie entre les caisses de prévoyance.
- Le Conseil de fondation actuel reste l'organe de conduite suprême de Livica Fondation collective.

La caisse de pension du groupe devient une fondation collective

La conversion en fondation collective apporte l'avantage que les différentes entreprises du groupe RUAG dissocié peuvent réaliser leur prévoyance professionnelle au sein d'une organisation faîtière commune sans que chacun d'entre elles doive fonder sa propre caisse de pension.

Une fondation collective regroupe différentes caisses de prévoyance, ce qui reflète au mieux la nouvelle structure organisationnelle de RUAG avec RUAG MRO Suisse et RUAG International. Les collaborateurs sont assurés auprès de la caisse de prévoyance liée à leur entreprise (voir tableau ci-dessous). La réorganisation n'impacte pas le plan de prévoyance. En d'autres termes, les taux de cotisation, les taux de conversion et les prestations de vieillesse, de survivants et d'invalidité demeurent inchangés. Pour les assurés, rien ne change au niveau de leur prévoyance professionnelle. Les prestations ne sont pas affectées.





A l'avenir, la fondation collective sera également ouverte aux entreprises extérieures à RUAG.

Pour cette raison, la Prévoyance RUAG a abandonné le nom qu'elle portait depuis vingt ans pour se dénommer désormais **Livica Fondation collective**.

L'actuel Conseil de fondation constitue l'organe suprême de la fondation collective. Avec l'accord de l'autorité de surveillance, le mandat du Conseil de fondation a été exceptionnellement prolongé de six mois, soit jusqu'au 30 juin 2021, afin d'assurer une transition optimale.

Livica Fondation collective et ses caisses de prévoyance

À compter du 1^{er} juillet 2020, la fondation collective regroupe les caisses de prévoyance suivantes, distinctes les unes des autres sur les plans organisationnel et économique:

Caisse de prévoyance	Entreprise	Nombre d'assurés (env.)
RUAG	RUAG SA (secteur Systèmes terrestres / secteur Systèmes aériens)	2100
	RUAG Real Estate SA	100
Environment	RUAG Environment SA	55
Aerospace	RUAG Suisse SA (Space, Aerostructures, MRO International)	700
	RUAG Corporate Services SA	230
Ammotec	RUAG Ammotec SA	330
Slip Rings	RUAG Slip Rings SA	40
Simulation & Training	RUAG Simulation & Training SA	310
Livica	Secrétariat de Livica Fondation collective	5
Bénéficiaires de rentes RUAG	Tous les bénéficiaires de rentes RUAG depuis avant le 1er janvier 2020	1840

Les caisses de prévoyance sont gérées par les commissions de prévoyance paritaires (nombre égal de représentants du personnel et de représentants de l'employeur). Les commissions de prévoyance se composent de quatre membres pour les caisses de prévoyance comptant plus de 100 assurés et de deux membres pour celles en comptant moins de 100. L'élection des membres des commissions de prévoyance est en cours. Vos représentants du personnel élus vous tiendront informés.

Les principales tâches futures des commissions de prévoyance seront de fixer la rémunération des avoirs de vieillesse et la stratégie de placement, ainsi que de surveiller la gestion de la fortune.

Tous les bénéficiaires de rentes de vieillesse et de rentes de survivants ont déjà été transférés au 1^{er} janvier 2020 vers un propre caisse de prévoyance, sans aucun changement pour leurs rentes, gérée directement par le Conseil de fondation. Les bénéficiaires de rentes d'invalidité sont attribués à la caisse de prévoyance de leur entreprise.



Comptes intermédiaires au 30 juin 2020: répartition de la fortune entre les caisses de prévoyance

Les changements organisationnels imposent d'établir des comptes intermédiaires au 30 juin 2020. À compter du 1^{er} juillet 2020, chaque caisse de prévoyance sera prête à démarrer avec son propre bilan et son propre compte d'exploitation. La fortune est répartie entre les différentes caisses de prévoyance selon les calculs de l'expert en matière de prévoyance professionnelle. L'organe de révision et l'autorité de surveillance surveilleront les travaux et vérifient les opérations.

Nous vous tiendrons informés au cours des prochaines semaines de la mise en œuvre technique ainsi que de la répartition de la fortune entre les caisses de prévoyance.

Comment nous joindre?

En raison de la restructuration, nos bureaux seront fermés du 1er au 3 juillet 2020.

Nous serons de nouveau à votre disposition dès le 6 juillet 2020:

Téléphone 031 330 21 11 E-mail info@livica.ch Internet www.livica.ch

Du lundi au jeudi 8 h 30 – 11 h 30 / 13 h 30 – 16 h 30

Vendredi 8 h 30 – 11 h 30

Cordiales salutations

Livica Fondation collective

Corrado Tedeschi Directeur Smain Barka
Directeur adjoint

Forme juridique: Fondation | IDE: CHE-109.795.642